

La justice confirme le plan social à Motorola

Le comité d'entreprise avait demandé la suspension du plan social. En appel, la demande a encore été rejetée. 127 des 138 salariés de Cesson-Sévigné ont été licenciés depuis mai 2009.

La décision était attendue, mais est un peu difficile à avaler. La cour d'appel de Rennes a confirmé hier la validité du plan social au centre de recherches de Motorola, basé à Cesson-Sévigné. Entre mars et mai 2009, 127 des 138 salariés avaient été licenciés après la décision de fermer le site, prise par le groupe aux États-Unis.

On se dirige vers la fin d'un bras de fer judiciaire. À trois reprises, entre décembre 2008 et février 2009, le comité d'entreprise avait assigné la direction au tribunal afin de suspendre le plan social. Ses membres estimaient que la décision de fermeture avait été communiquée en février au comité d'entreprise, alors que l'activité avait déjà cessé depuis novembre. Les juges ont rejeté ces trois recours au motif qu'ils n'avaient pas été déposés dans le délai imparti.

Encore 11 salariés

Le comité d'entreprise avait décidé de faire appel. Mais ces décisions ont toutes été confirmées hier, toujours pour les mêmes raisons. « On a le sentiment qu'on n'a pas évoqué le fond du dossier à cause d'erreurs de procédures qui nous passent au-dessus de la tête », se désole Denis Bernard, membre du comité d'entreprise.

La direction ne souhaite pas commenter la décision judiciaire. Elle



Fin juin, à l'occasion de la fermeture de l'entreprise, une cinquantaine d'ex-salariés avaient procédé à un lâcher de ballons symbolique.

se félicite que, sur les 127 personnes licenciées, 60 ont retrouvé un emploi et 26 suivent une formation longue durée dans le département. Elle souligne également que le fond de revitalisation monté suite à cette destruction d'emplois, comme l'y oblige la loi, a permis de créer 173 emplois

dans tout le département depuis le mois de juin.

A noter que onze représentants du personnel attendent encore leur lettre de licenciement. Dans leur cas, la procédure est différente, puisqu'elle implique l'inspection du travail. Celle-ci a refusé les licenciements en juillet.

L'entreprise a effectué un recours auprès du ministère du Travail. Il a déjà abondé dans le sens de l'inspection pour un salarié. Les dix autres attendent la réponse dans les jours qui viennent.

Xavier THIERRY.

L'hôpital Guillaume-Régnier défend sa prime

Plusieurs centaines de salariés du centre hospitalier psychiatrique protestent contre une mesure d'économie de la direction.

Entre 200 et 300 salariés ont manifesté hier après-midi dans la cour d'honneur du centre hospitalier psychiatrique Guillaume-Régnier. Objectif : protester contre la suppression d'une prime de 300 € par an pour la moitié du personnel.

Cette prime « de première catégorie » était à l'origine destinée aux salariés qui travaillent dans un environnement dangereux ou insalubre. Des accords signés dans les années 1970 l'avaient généralisée à l'ensemble du personnel.

La direction entend revenir sur ces accords, car la chambre régionale des comptes juge ce type d'agrément non-réglementaire. Elle souligne au passage que cette économie vise à permettre l'embauche de personnels et conduira à des investissements. « En résumé, ces embauches vont se faire sur notre dos », regrette un salarié.

L'intersyndicale Sud-CGT-CFDT rappelle que cela fait trois ans que

des restrictions budgétaires sont en cours. « Il y a 25 ans, le salaire moyen faisait 125 % du Smic, se souvient Yves Thébaud, de la CFDT. Aujourd'hui, il ne fait que 110 % du Smic. »

Discussion dans les prochaines semaines

La direction accepte d'ouvrir des discussions avec les représentants syndicaux dans les prochaines semaines. « Nous essaierons d'avoir l'interprétation la plus large des catégories de personnel qui peuvent prétendre à la prime de première catégorie », promet Bernard Garin, le directeur de l'établissement.

Les salariés doivent se réunir dans les prochains jours pour décider de la suite à donner au mouvement.

Environ 2 500 personnes travaillent au centre hospitalier Guillaume-Régnier. L'établissement compte plusieurs antennes dans tout le département.

Tangi LOISEL.



200 à 300 salariés ont manifesté hier après-midi dans la cour d'honneur de l'hôpital psychiatrique.

Rennes en bref

Le P'tit Cirk durant deux jours à Bruz

Le P'tit Cirk pose son chapeau pour deux jours à Bruz avec son nouveau spectacle « 2 ». Un spectacle tout public dès 8 ans dans lequel se mêlent conte, numéro de cirque, acrobatie et poésie, avec des jeux de chapeaux, de portés et de trapèze.

Il s'agit là de la nouvelle création de deux artistes, Danielle Le Pierrès et Christophe Lelarge, anciens des Arts Sauts, du Cirque Plume, du Cirque du Soleil ou d'Archaos pour ne citer que ces compagnies. Une petite forme pleine de poésie d'une trentaine de minutes.

Vendredi 5 et samedi 6 février, à Bruz, respectivement à 18 h 30 et 20 h 30, et le lendemain à 16 h et



Le P'tit Cirk et son spectacle « 2 » pendant deux jours à Bruz.

18 h. Réservations au 02 99 05 30 62 ou par mail à resa.grandlogis@ville-bruz.fr

Démarchage abusif : un appel à la vigilance

Un démarcheur se réclamant de la Ville de Rennes s'est présenté cette semaine au domicile de Rennais pour leur proposer de réaliser un diagnostic énergétique de leur habitation.

La ville de Rennes n'a missionné aucun de ses agents pour établir ce type de diagnostic et incite donc les particuliers à la plus grande vigilance face aux démarchages abusifs.

Faits divers

Vezein : grosse panne d'électricité après un feu

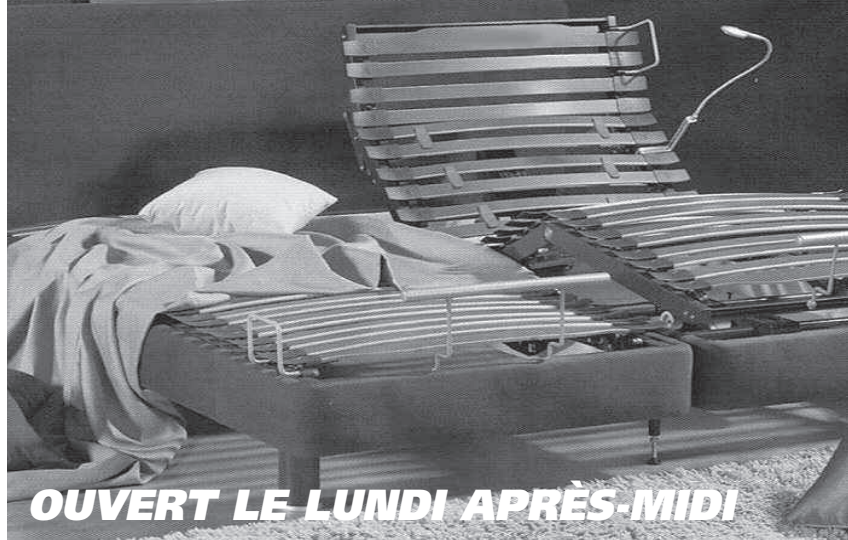
Jeudi vers 10 h, le feu a pris dans un broyeur d'une entreprise située route de Lorient, Manoir de Servigné. Les flammes ont atteint un transformateur de 20 000 watt. Le feu a été éteint par un extincteur. Les pompiers qui ont envoyé deux fourgons et une

échelle, ont délimité un périmètre de sécurité. Cet incident a occasionné une coupure de courant notamment sur une partie de la commune de Vezein-le-Coquet.

Le courant a pu être rétabli en début d'après-midi.

* Selon dates en vigueur sur articles d'exposition signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 9 février 2010

SOLDDES*



OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI

- 30% - 40% - 50%

- 55 ANS D'EXPÉRIENCE
- ENLEVEMENT ANCIENNE LITERIE
- LIVRAISON SUR TOUTE LA BRETAGNE
- MODALITÉ DE PAIEMENT

ARMOR LITERIE

R. GEORGEL
41, av. Janvier (Métro Gare ou Charles de Gaulle) **RENNES - 02 99 31 03 97**

Matelas - Sommier - Banquettes-lits - Canapés - Rapido - Fauteuils Relax - Oreillers cervicaux - linge de lit - Couvertures et couettes

> LYCÉE CHATEAUBRIAND,
Portes ouvertes des classes préparatoires
Samedi 6 février 2010 de 9H00 à 13H00
136, boulevard de Vitré - 35 700 Rennes - tél : 02.99.28.19.00
4 filières à découvrir :
• Classes préparatoires littéraires ("hypokhâgne"), pour les élèves issus de terminale L, ES et S
• Classes préparatoires économiques et commerciales :
- option économique (élèves issus de terminale L ayant suivi la spécialité mathématiques, ou issus de terminale ES)
- option scientifique (élèves issus de terminale S)
• Classes préparatoires scientifiques MPSI-PCSI (élèves issus de terminale S)
Le recrutement en PCSI se fait en partenariat avec le lycée Joliot-Curie, dans le cadre d'un pôle commun aux deux établissements
• Classes préparatoires scientifiques BCPST (élèves issus de terminale S)
www.lycee-chateaubriand.fr

> LYCÉE JOLIOT CURIE,
Portes ouvertes classe préparatoire PTSI - Samedi 6 février 2010 de 9 h à 12 h 30
144, boulevard de Vitré - 35 700 Rennes - tél : 02.99.28.81.00
La Sup PTISI est une des trois classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs avec MPSI et PCSI.
Même tronc commun que les PCSI et MPSI du lycée Chateaubriand (maths, phys, français, langues, SI) mais on y fait plus de sciences de l'ingénieur. Le recrutement de cette filière est ouvert à tous les bacheliers S.
La filière scientifique PTISI du lycée Joliot Curie de Rennes est classée 3ème dans le palmarès de « L'Étudiant » de février 2010.
www.lycee-joliot-curie-rennes.ac-rennes.fr

> LYCÉE RENÉ CASSIN, Montfort sur Meu
Lycée Général et Technologique
Mardi 9 février 2010 à partir de 18h
Rte de St-Méen - 35 160 Montfort sur Meu - tél : 02.99.09.36.33
Soirée « Découverte de l'établissement » à l'intention des familles des élèves de 3ème des collèges publics et privés.
Séries ES, L S et STG

Avec Audio 2000,
RETROUVEZ VOTRE AUDITION

à partir de **21€/mois**
SUR 48 MOIS

Le conseil de Claude Brasseur :
Allez chez Audio 2000!

• Testez votre audition*
• Contrôlez votre équipement** **GRATUIT**

* Test audioprothésique à but non médical. ** Concernant les intras et les contours d'oreilles de toutes marques quel que soit l'âge et l'état de votre aide auditive.

Yves LEPRETRE Audioprothésiste D.E.
15, quai Lamennais (face parking Vilaine) - RENNES
Tél. 02 99 79 33 56

AUDIO 2000